

Vendredi 11 septembre 2026

» PRESSE NATIONALE

Politique 

Fraternité **Matin**

DÉPLOIEMENT D'UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE NATIONALE / IMPACT IA 2026 : ROBERT BEUGRÉ MAMBÉ FIXE UN NOUVEAU CAP : PASSER DE LA VISION À L'EXÉCUTION

Après la phase de définition des orientations stratégiques, la Côte d'Ivoire envisage, désormais, de passer à la mise en œuvre concrète de sa stratégie de déploiement d'une intelligence artificielle nationale. Ce cap a été fixé, hier, par le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, à la cérémonie d'ouverture de la 2e édition de la Conférence nationale sur l'Intelligence artificielle, dénommée "Impact IA 2026", qui se tient du 9 au 11 septembre, à l'espace Latrille Events, aux Deux-Plateaux, dans la commune de Cocody. Une initiative du ministère de la Transition numérique et de l'Innovation technologique. La cérémonie qui réunit plusieurs entreprises, chercheurs, start-up, universités et acteurs de la société civile autour du thème : « De la vision aux cas d'usage : structurer l'Intelligence artificielle nationale pour résoudre nos défis prioritaires », traduit parfaitement cette ambition. Le Chef du gouvernement a saisi l'occasion pour insister sur la nécessité voire l'urgence, pour la Côte d'Ivoire, de s'approprier l'Intelligence artificielle devenue un outil incontournable.

L'inter

SOMMET SPATIAL INTERNATIONAL DE PARIS : LA CÔTE D'IVOIRE VEUT ANTICIPER LES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES POUR RENFORCER SA SÉCURITÉ

Les mercredi 9 et jeudi 10 septembre 2026, la Côte d'Ivoire a pris part au sommet spatial international organisé au Grand Palais, à Paris (France), un rendez-vous réunissant de hauts dirigeants politiques, des responsables militaires, des scientifiques et des industriels autour des enjeux stratégiques du secteur spatial. À cette occasion, le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a représenté officiellement le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara. La participation ivoirienne à cette rencontre traduit l'ambition du pays de mieux anticiper les mutations technologiques et les nouveaux défis liés à la sécurité et à la souveraineté. Désormais inscrit parmi les leviers du Pnd 2026-2030, le spatial est présenté comme un secteur susceptible de contribuer à la modernisation de l'armée, au développement économique et à la protection du territoire national. Pour le Vice-Premier ministre, les applications spatiales offrent notamment des opportunités dans plusieurs domaines stratégiques. Il s'agit de l'observation de la Terre, des télécommunications sécurisées, de la surveillance des frontières et du renseignement stratégique.

Economie 

soirinfo

8E ÉDITION DU PRIX D'EXCELLENCE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PERFORMANCE : MARIATOU KONÉ DISTINGUE LES 10 MEILLEURES ENTREPRISES ET PROPOSE UN RÉEXAMEN DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

La performance des entreprises publiques ne devra plus se mesurer aux seuls résultats économiques et financiers. C'est l'annonce faite par la ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, la professeure Mariatou Koné, mercredi 9 septembre 2026, au Sofitel Abidjan hôtel ivoire à Cocody, à l'occasion de la 8e édition du Prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entités du Portefeuille de l'État. Une initiative qui vise à intégrer davantage la qualité des services rendus aux populations dans l'évaluation des entités publiques. À cette cérémonie, 10 entités ont été distinguées parmi 51 entreprises, et 4 agences d'exécution évaluées. Ainsi, le grand Prix de la gouvernance, ou "Super Prix", est revenu au Guichet unique du commerce extérieur (Guce), qui a reçu un chèque de 10 millions de FCFA.



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX / AMADOU COULIBALY, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT : « IL Y A BEAUCOUP DE CHANCE QUE NOUS AYONS REMPLI TOUTES LES CONDITIONNALITÉS DEMANDÉES PAR LE GAFI »

Placée sur la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI), la Côte d'Ivoire travaille à remplir toutes les conditionnalités demandées en vue d'en sortir. Cette information a été livrée, ce mercredi 09 septembre 2026, au palais de la Présidence de la République à Abidjan-Plateau, lors du compte rendu du Conseil des ministres tenu sous la présidence de S.E.M. Alassane Ouattara. Dans la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT), le gouvernement ivoirien met en effet un point d'honneur à assainir et sécuriser les systèmes financiers de la Côte d'Ivoire. La satisfaction d'un ensemble de conditionnalités édictées par le GAFI est cependant nécessaire pour permettre au pays de sortir de cette liste grise. « Nous nous sommes mis à la tâche, et il y a beaucoup de chances que nous ayons rempli toutes les conditionnalités qui ont été demandées. Mais nous attendons les dernières évaluations », a expliqué Amadou Coulibaly, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement. (Source : CIGG)



TRÉSOR PUBLIC : UNE ENQUÊTE NATIONALE LANCÉE POUR MESURER LA SATISFACTION DES USAGERS

La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique a officiellement lancé, jeudi 10 septembre 2026, à Abidjan-Plateau, l'enquête de satisfaction globale du Trésor public. Cette opération, inscrite dans la démarche qualité de l'administration, vise à recueillir les perceptions des agents, usagers, partenaires et autres parties prenantes afin d'identifier les acquis, les insuffisances et les axes d'amélioration des services publics. Réalisée conformément aux exigences de la norme ISO 9001, l'enquête ambitionne notamment d'évaluer la qualité des prestations du Trésor public, particulièrement dans les domaines de la digitalisation, de la simplification des procédures, de la transparence et de l'accessibilité des services. Elle doit également permettre de mesurer l'impact des réformes engagées ces dernières années et de renforcer la confiance entre l'administration et ses différents publics.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LE FONSTI MISE SUR LES DÉCHETS AGRICOLES

Transformer les déchets agricoles en énergie. C'est le pari du Fonds pour la science, la technologie et l'innovation (Fonsti) à travers son nouvel appel à projets innovants. Réunis, hier jeudi 10 septembre 2026 dans un réceptif hôtelier à Marcory, à l'initiative du Fonds pour la science, la technologie et l'innovation (Fonsti), les acteurs publics, privés, scientifiques et professionnels du secteur de l'énergie ont été édifiés sur les orientations de cet appel, lancé le 11 août dernier. L'initiative s'inscrit dans le cadre du projet "Valorisation de la biomasse énergétique et de la cuisson propre en Côte d'Ivoire" (Vabicui), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Enabel, en partenariat avec le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie. A travers cet appel, le Fonsti entend accompagner cinq projets entrepreneuriaux aux démonstratifs innovants dans les domaines de la bioénergie, de la biomasse énergie et de la cuisson propre.

SORTIE DE LA 60E PROMOTION DES ÉTUDIANTS DE L'ENS / INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : KANDIA APPELLE LE PERSONNEL ENSEIGNANT « À S'ADAPTER AUX TRANSFORMATIONS »

Au nombre de 7 366, les membres de la 60e promotion de l'Ecole normale supérieure (Ens) ont été jugés aptes à servir désormais l'Etat dans les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique. Il s'agit de 3 869 personnels d'encadrement, 1 433 personnels de collèges, 884 personnels de lycées et 1 180 personnels du Centre d'animation et de formation pédagogique (Cafop). Cette promotion compte 2 823 femmes, soit 38,2 %, et 4 743 hommes, soit 61,8 %. Hier, jeudi 10 septembre 2026, lors de la cérémonie de baptême de ladite promotion, couplée au passage de flambeau à la 61e promotion, tenue dans l'enceinte de cette école de formation à Abidjan-Cocody, Kandia Camara, présidente du Sénat et haut patron de la cérémonie, a appelé le personnel enseignant à « s'adapter aux transformations » mondiales, afin de gagner en efficacité dans la formation des élèves et des étudiants ivoiriens.

DABOU/ TRANSFORMATION DU SERVICE PUBLIC : ANNE OULOTO MISE SUR LA PROXIMITÉ ET LE DIALOGUE AVEC LES AGENTS PUBLICS

La ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, a effectué une visite de travail avec les fonctionnaires et agents de l'État de la région des Grands Ponts (Dabou, Grand-Lahou et Jacqueville), le jeudi 10 septembre 2026. L'objectif de cette visite était d'informer les agents sur les réformes administratives, leur expliquer leurs portées et opportunités, puis les écouter afin d'apporter les réponses concrètes à leurs préoccupations. Cela, conformément à la feuille de route de la politique de proximité entreprise depuis le 27 juillet 2022, à Yamoussoukro ; à San Pedro, le 15 mars 2023 ; à Bouaké, le 17 juillet 2023 ; et à Daloa, du 22 au 24 juillet 2024, qui ont porté de beaux fruits. À l'entame, la ministre d'État Anne Désirée Ouloto-Lamizana a laissé entendre : « Notre ambition est de construire une administration moderne, performante, intègre, accessible, innovante et orientée vers les résultats et la satisfaction de l'utilisateur ».

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-USA / PROTECTION DES ENFANTS : DES ÉMISSAIRES DE MELANIA TRUMP CHEZ DOMINIQUE OUATTARA

La Première Dame, Dominique Ouattara, a reçu en audience, le mardi 8 septembre 2026, à ses bureaux à Cocody, le chargé d'affaires américain, Junaid Munir, accompagné de Jenny Bah, cheffe de la section politique de l'Ambassade des États-Unis. Cette rencontre a porté principalement sur l'initiative de la Première Dame des États-Unis, Melania Trump, intitulée « Construire ensemble l'avenir », qui accorde une attention particulière à la protection des enfants, avec un accent sur les enjeux liés à leur sécurité et à leur bien-être dans l'espace numérique. À cette occasion, le chargé d'affaires américain a annoncé à la Première Dame que la Côte d'Ivoire figurait parmi les pays prioritaires envisagés dans le cadre de cette initiative.

AVIATION CIVILE : 20 JEUNES FILLES BÉNÉFICIENT DE LA DEUXIÈME COHORTE DE LA BOURSE DOMINIQUE OUATTARA

Vingt (20) jeunes Ivoiriennes, bénéficiaires de la deuxième cohorte du Programme de bourses d'excellence Dominique Ouattara pour les femmes dans l'aviation civile, s'apprêtent pour aller au Maroc. La cérémonie de mise en route s'est tenue, le jeudi 10 septembre 2026, au siège de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (Sodexam), à Port-Bouët. Présidée, au nom de la Première dame Dominique Ouattara, par la ministre du Portefeuille de l'État et des entreprises publiques, Mariatou Koné, la cérémonie a permis de célébrer les résultats de la première cohorte composée de 11 jeunes filles sélectionnées en 2024 parmi 328 candidates. Après deux années de formation à l'Université internationale de Rabat, les 11 bénéficiaires ont toutes été admises, enregistrant un taux de réussite de 100 %. Elles poursuivront désormais leur cursus à l'Académie internationale Mohammed VI de l'aviation civile de Casablanca, pour trois années supplémentaires.

Le temps des instructions est-il révolu ? Au ministère des Eaux et Forêts, l'heure semble désormais être à l'action et surtout aux résultats. Réunis mardi 8 septembre 2026, au 22e étage de l'Immeuble Postel 2001, sous la présidence du ministre Jacques Assahoré Konan, les responsables de l'administration forestière ont passé en revue plusieurs dossiers qui engagent directement l'avenir du patrimoine naturel ivoirien. Cabinet, Inspection générale, Directions générales et centrales, responsables de services rattachés au Cabinet, Direction régionale d'Abidjan et directeurs régionaux connectés par visioconférence : tout le monde était à la table. Le ministre a exigé des résultats.

POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS : L'ANAGED EXPOSE SA VISION AUX ACTEURS MÉDIATIQUES ET SOLLICITE LEUR SOUTIEN

La problématique de la salubrité n'est pas seulement l'affaire des institutions encore moins des opérateurs de gestion des déchets. Elle constitue une réalité sociale qui nécessite l'engagement de tout un chacun. C'est fort de cette conviction que l'Agence nationale de gestion des déchets (ANAGED) a décidé d'associer les professionnels des médias, des blogueurs, des chroniqueurs et influenceurs à son combat pour un changement de comportement des populations vis-à-vis des déchets qu'elles produisent. Ainsi, le jeudi 10 septembre 2026, au siège de l'ANAGED à Cocody-Angré, 7e Tranche, la directrice générale, Sarrahn Teinin Ouattara, et ses collaborateurs ont une rencontre avec des « éveilleurs de conscience ». En plus de leur expliquer les missions de l'ANAGED, il s'agissait pour Sarrahn Teinin Ouattara de rallier ces acteurs médiatiques à la cause de la salubrité.

ÉDUCATION, SENSIBILISATION, PRÉVENTION... : UN STUDIO DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DÉDIÉ À LA SANTÉ

Le premier studio de production audiovisuelle du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et la Couverture maladie universelle est opérationnel. Il a été inauguré le 10 septembre 2026 à l'Institut national de Santé publique (Insp), à Adjamé. Cette innovation technologique incarne la volonté politique de rapprocher l'action publique des populations. Représentant le ministre de tutelle, Pierre N'Gou Dimba, la directrice de cabinet adjointe, chargée de la Couverture maladie universelle, Coulibaly Soltie, a expliqué que l'avènement de ce studio moderne de production a permis d'aller encore plus loin, en mettant en place la télé en ligne du ministère. A l'en croire, cet outil doit devenir le carrefour de l'information médicale et sanitaire en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, elle a appelé de tous ses vœux à ce que ce canal digital permette à l'ensemble des acteurs du système et aux populations de bénéficier, en temps réel, de l'actualité et des conseils du secteur. La directrice générale du CICG, Awa Dosso, s'est félicitée de l'inauguration de ce centre qui rapproche le service public des populations.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 : LE MENAET INTERDIT LA VENTE IMPOSÉE DE FOURNITURES DANS LES ÉCOLES PRIVÉES

À l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement technique (MENAET) hausse le ton contre les pratiques commerciales imposées dans certains établissements privés. Dans une correspondance datée du 10 septembre 2026, la Direction de l'Encadrement des Établissements privés (DEEP) demande aux fondateurs de mettre immédiatement fin à toute vente imposée d'articles scolaires. Cette instruction fait suite à des informations faisant état d'établissements qui obligeraient des parents à acheter fournitures, manuels ou tenues scolaires exclusivement auprès de l'établissement fréquenté par leurs enfants. Pour le MENAET, une telle pratique restreint la liberté de choix des familles. Elle est également susceptible d'occasionner des « charges indues » et de porter atteinte aux principes de transparence, d'équité et de confiance devant guider le fonctionnement des établissements scolaires privés.

YAMOOUSSOUKRO/ JOURNÉE CARRIÈRE D'ORIENTATION DES MILITAIRES : LE GÉNÉRAL DE BRIGADE SAKO ISSA INVITE LES MILITAIRES À S'INSCRIRE MASSIVEMENT

Le Bureau d'accompagnement à la reconversion des militaires (BARM) a organisé des journées carrière d'orientation des militaires et des gendarmes au groupement 2 à Yamoussoukro. Sensibiliser et motiver sur les modalités de reconversion des militaires ; orienter les candidats vers des formations professionnelles ou qualifiantes en lien avec les besoins du marché ; accompagner les candidats à la reconversion dans leur insertion professionnelle ; assurer le suivi des bénéficiaires de projets et produire des rapports d'activités sur l'état d'avancement du processus de reconversion sont entre autres objectifs de ces journées ouvertes du 10 au 11 septembre 2026. Pour le général de brigade Sako Issa, directeur général de l'administration et des finances au ministère de la Défense, c'est une aubaine, « parce que les militaires généralement vont à la retraite en très bonne santé, avec beaucoup de capacité, et c'est dommage de les laisser dans la nature, alors qu'ils peuvent encore fournir non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour la nation ». Il a les militaires à s'inscrire massivement.

LEMANDAT
REVUE D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

CONDUITE EN SENS INVERSE : LA TOLÉRANCE ZÉRO ENTRE EN VIGUEUR

La Côte d'Ivoire durcit le ton contre les comportements dangereux sur les routes. À l'ouverture de la 7e session de l'année 2026 de la Commission Spéciale de Suspension et de Retrait de Permis de Conduire, jeudi 10 septembre, le directeur général des Transports terrestres et de la Circulation (DGTTTC), Oumar Sacko, a annoncé un changement de cap dans la lutte contre l'incivisme routier. Désormais, tout conducteur pris en flagrant délit de conduite en sens inverse sera convoqué devant la Commission de suspension et de retrait du permis de conduire. La mesure concerne également les usagers qui, de manière manifeste, délibérée et volontaire, enfreignent le Code de la route. « Nous avons décidé de vraiment passer à une autre étape, celle de la tolérance zéro », a indiqué le responsable de la DGTTTC. Cette nouvelle orientation intervient alors que la Commission a examiné, au cours de cette 7e session, 34 dossiers, comprenant notamment 14 accidents mortels, 7 accidents avec dégâts corporels, 11 accidents avec dégâts matériels, ainsi que plusieurs infractions au Code de la route.

L'inter

ABOBO / 2E ÉDITION DES JOURNÉES DE LA MOBILITÉ : L'AMUGA ENGAGE LES ACTEURS CLÉS POUR UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DANS LA COMMUNE

Après une première édition tenue à Yopougon les 21 et 22 avril 2026, l'Autorité de la mobilité urbaine dans le Grand Abidjan (Amuga) a remis le couvert. Du lundi 8 au jeudi 10 septembre 2026, elle a organisé, cette fois dans la commune d'Abobo, la deuxième édition des journées de la mobilité. Meublées de séance de sensibilisation directe des conducteurs et usagers à travers la distribution de flyers, des opérations conjointes de contrôle, d'une visite de constat et de diagnostic des points critiques de la commune, d'une table ronde réunissant l'ensemble des parties prenantes etc. Cette 2e édition a permis d'interpeller les acteurs clés de la mobilité dans cette commune sur les défis majeurs liés à l'organisation des opérations de mobilité urbaine, tout en proposant des pistes de solutions concrètes.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

DALOA / OPÉRATION SPÉCIALE ÉPERVIER : LA POLICE FRAPPE FORT

À peine lancée, l'« opération spéciale Épervier » produit déjà ses premiers résultats à Daloa. Au lendemain du déploiement du dispositif, les forces de sécurité ont procédé à plusieurs saisies et contrôles sur le terrain, donnant un premier aperçu de la fermeté annoncée contre les rodéos, la circulation des médicaments de qualité inférieure ou falsifiés (Mqif) et la présence des fumoirs. Le directeur général adjoint de la Police chargé de la Sécurité publique, Siaka Dosso, a donné le ton le mercredi 9 septembre 2026, lors du lancement officiel de l'opération à la préfecture de police de Daloa. Face aux forces mobilisées, il a appelé à une action ferme, mais menée dans le strict respect des lois, des règlements et des droits humains.

LEMANDAT
REVUE D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

ARTISANAT : LA DEPAM SENSIBILISE LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

La Direction de l'encadrement, de la promotion de l'artisanat et de la mutualité (DEPAM) a sensibilisé, jeudi 10 septembre, les responsables d'organisations professionnelles d'artisans sur les enjeux de la mutualité sociale et de la mutualisation des efforts, lors d'une rencontre tenue à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), au Plateau. Placée sous le thème « Mutualité sociale : enjeux et perspectives pour les artisans en Côte d'Ivoire », cette rencontre visait à informer les participants sur les mécanismes de protection sociale et les avantages d'une organisation collective. Le

directeur de la DEPAM, Georges Kinimo, a invité les artisans à renforcer leur solidarité en créant des mutuelles sociales afin de bénéficier d'une meilleure couverture sociale et d'améliorer leurs conditions de travail.

Culture 



ORGANISATION DE MANIFESTATIONS OCCASIONNELLES : LE BURIDA RAPPELLE LES REDEVANCES À PAYER

Les organisateurs d'événements occasionnels au cours desquels sont diffusés des œuvres de l'esprit (musiques, films, pièces de théâtre, pièces d'humour, peintures etc.) doivent non seulement avoir l'autorisation préalable de la Direction générale du Bureau ivoirien du droit d'auteur (BURIDA) mais aussi payer les redevances de droits d'auteur et de droits voisins conformément à la loi. L'information provient d'un communiqué du Burida, en date du 08 septembre 2026. Selon la nature de la manifestation, la grille tarifaire du Burida prévoit plusieurs tarifications. Pour une caravane (tournée promotionnelle), les organisateurs doivent payer 130 000 FCFA par jour. Ce tarif s'applique aux animations itinérantes à but commercial ou promotionnel utilisant de la musique dans l'espace public (véhicule sonorisé, etc.). Pour l'animation fixe (podium, animation en lieu fixe), l'organisateur doit payer 65 000 FCFA par jour par site.



VU SUR LE NET

Economie 



INNOVATION TECHNOLOGIQUE : LE MINISTRE DJIBRIL OUATTARA DÉFINIT LES SEPT (7) PILIERS DU PLAN D'ACCELERATION 2026-2028

Djibril Ouattara, ministre de la Transition numérique et de l'Innovation technologique, a présenté le Plan d'accélération 2026-2028 de l'innovation technologique qui se décline en sept (7) piliers. C'était lors de la cérémonie d'ouverture officielle de la deuxième édition d'Impact IA, ce jeudi 10 septembre 2026, à l'espace Latrille Event d'Abidjan-Cocody - Deux-Plateaux. Cette cérémonie, placée sous le haut patronage du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, a vu la participation des présidents d'Institutions, des membres du gouvernement, des dirigeants d'entreprises, ainsi que des partenaires techniques et financiers, autour du thème : « De la vision au cas d'usage : Structurer l'IA nationale pour résoudre nos défis prioritaires ». « L'ambition qui nous réunit aujourd'hui s'inscrit dans la vision portée par le Président de la République, Alassane Ouattara, clairement traduite dans le Plan National de Développement (PND) 2026-2030, qui fait du numérique et de l'Intelligence Artificielle des leviers de transformation de notre économie », a affirmé le ministre Djibril Ouattara.



ENTREPRISES D'ETAT : LA MINISTRE MARIATOU KONÉ RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT À FAIRE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA PERFORMANCE DES EXIGENCES DURABLES

La ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Mariatou Koné, a réaffirmé, le mercredi 9 septembre 2026 à Abidjan-Cocody, la volonté du gouvernement de faire de la gouvernance et de la performance des exigences durables au sein du Portefeuille de l'État. Elle s'exprimait à l'occasion de la huitième édition du Prix d'excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques, organisée par le ministère du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, à travers la Direction générale du Portefeuille de l'État (DGPE). Nous souhaitons faire du Prix d'excellence un outil de plus en plus valorisant, afin que les entreprises publiques soient toujours à la hauteur des critères de performance et de gouvernance exigés, des ambitions du gouvernement et des attentes des populations », a déclaré Mariatou Koné. (Source : CIGC)

Société 

RESSOURCES HALIEUTIQUES : LE PA-PSGOUV REMET DES EMBARCATIIONS AUX SERVICES DE PECHE DES LACS DE KOSSOU ET DE BUYO

La coordination générale du projet d'appui au programme social du gouvernement (PA-PSGouv), en collaboration avec l'Unité sectorielle d'exécution du projet du ministère des Ressources animales et Halieutiques- (USEP MIRAH), a remis, le 10 septembre à Bocabo (Kossou) aux services de pêche, des clés d'embarcations destinées à la surveillance des lacs Kossou et Buyo. « Le projet d'appui au programme social du gouvernement a offert des embarcations ultramodernes pour permettre de partir depuis la berge et rejoindre les cages flottantes où il y a une plateforme de poissons en milieu naturel. Je voudrais d'abord remercier la BAD qui a fait ce financement et remis à l'USEP MIRAH les clés de ces deux hors-bords », a déclaré le coordonnateur général du PA-PSGouv, Non Karna Coulibaly. Pour Non Karna Coulibaly, il s'agit d'une embarcation destinée à chaque localité. Mesurant 8 mètres de long, chaque embarcation a la capacité d'accueillir 8 personnes. Ces deux embarcations sont confiées aux bureaux de pêche de Kossou et de Buyo afin de surveiller les lacs, dans le but de diminuer la surpêche, de lutter contre la pêche illégale et de réduire le risque de sabotage des cages flottantes.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

